Zeitschrift: Schweizer Film = Film Suisse : offizielles Organ des Schweiz. Lichtspieltheater-Verbandes, deutsche und italienische Schweiz

Herausgeber: Schweizer Film

Band: 7 (1941-1942)

Heft: 111

Artikel: Nouvelles d'Allemagne

Autor: H.K.

DOI: https://doi.org/10.5169/seals-735072

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Mehr erfahren

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. En savoir plus

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. Find out more

Download PDF: 09.07.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, https://www.e-periodica.ch

Loi
portant création de la Direction Générale du Cinéma.

Nous, Maréchal de France, chef de l'Etat Français,

Le Conseil des Ministres entendu,

Décrétons :

Art. 1er. — Le service du cinéma prévu par l'article 2 de la loi n° 476 du 11 avril 1942 et rattaché par la loi n° 542 du 12 mai 1942 au Secrétariat d'Etat à l'information, est transformé en une direction générale du cinéma placée sous l'autorité directe du Ministre secrétaire à l'information.

Art. 2. — La direction générale du cinéma est chargée d'encourager, de coordonner, d'orienter et de contrôler la production et la diffusion du film français.

Elle prépare toutes les mesures d'organisation se rapportant à l'industrie du cinéma et en surveille l'application.

Art. 3. — Un décret fixera les modalités d'application de la présente loi.

Art. 4. — Le présent décret sera publié au « Journal Officiel » et exécuté comme loi de l'Etat.

Fait à Vichy le 30 mai 1942.

Nouvelles d'Allemagne

La fréquentation des cinémas.

Contrairement à toutes les prévisions, la guerre n'a pas provoqué une diminution, mais plutôt une augmentation du nombre des spectateurs. Tout comme dans les autres pays belligérants, les cinémas en *Allemagne* font aujourd'hui de brillantes affaires. Si en 1938 on comptait environ 450 millions de spectacteurs, il y en avait (d'après les statistiques officielles) 843 millions en 1940, non compris les 60 millions qui assistaient aux représentations cinématographiques du parti national-socialiste et de l'armée. Cet accroissement n'est dû que partiellement à l'agrandissement du territoire allemand, comme le prouvent les chiffres des diverses villes, progressant à Berlin de 67,5 à 90,2 millions, à Hambourg de 23,5 à 30,7, à Cologne de 10 à 15,4, à Munich de 9,9 à 14,4 et à Leipzig de 9,4 à 14,2 millions. Dans certaines villes, l'augmentation était de 50 % et même davantage. Les rapports de 1941 ne sont pas moins favorables et indiquent pour Munich par exemple une nouvelle augmentation, à 15,7 millions.

La cause de ce succès est, paraît-il, l'intérêt qu'on porte aux actualités de guerre, notamment lors des grandes offensives ; ainsi on a enregistré en été de 1940, au moment de la campagne de France, la plus forte fréquentation de toute l'année. Mais certains films spectaculaires ont aussi remporté de grands succès, tel le « Wunschkonzert » qui a été vu par 23 millions de personnes et dont la location a rapporté plus de 7 millions de marks.

(Informations de J. H. Lippuner.)

Nouvelles productions.

Les sociétés cinématographiques allemandes produisent actuellement toute une série de films d'envergure. La Terra est toujours occupée avec ses films biographiques « *Rembrandt* » et «*Schlüter*», évoquant la vie et les œuvres du Maître de la peinture et du grand architecte, incarnés par Ewald Balser et Heinrich George. L'Ufa tourne, dans ses studios à Babelsberg, un film politique « G.P.U. », et un film colonial « *Germanin* », qui traite de la lutte des explorateurs contre la maladie du sommeil. La même société réalise à Prague la biographie du célèbre inventeur *Diesel*, joué parl Willy Birgel ; une grande partie de l'action se déroule à l'Exposition Universelle de Paris. Parmi les grandes productions figure aussi « Die Sinfonie des Lebens », film musical avec Harry Baur portraiturant l'organiste d'un village qui devient un grand compositeur.

Un autre groupe de films comprend des drames policiers et des histoires sentimentales. « *Dr. Crippen an Bord* », par exemple, rappelle un cas criminel célèbre en 1928, tandis que le « *Ochsenkrieg* » s'inspire d'un roman d'amour de Ganghofer. A Budapest, Geza de Bolvary tourne lui aussi un film sentimental, intitulé « Die heimliche Gräfin ».

Enfin, il y aura de nombreux films gais tels que cette « *Liebeskomödie* » avec Magda Schneider, Lizzi Waldmüller et Theo Lingen, qui marque le début de la nouvelle société Berlin-Film, et « *Münchhausen* » avec Hans Albers dans le rôle du chevalier fantasque. A Munich et à Prague, la Bavaria tourne plusieurs films avec Hans Moser, Willy Fritsch et Brigitte Horney, qui promettent d'être divertissants.

(Informations de notre correspondent berlinois H. K.)

Prix et Productions en Suède

(De notre correspondant particulier.)

Des «Oscar» suédois.

Un grand journal de Stockholm a fait sienne l'idée de l'Académie d'Hollywood, de récompenser les meilleurs cinéastes du pays. L' « Oscar » suédois, modelé par un sculpteur réputé, représente Charlie Chaplin tel que nous le connaissons dans ses films.

Le prix de la *meilleure production* a été accordé à la société *Europa-Film*, qui nous a donné les deux films historiques « Schnapphähne » et « Lasse-Maja » ainsi que « Le Cas Ingegerd Bremssen ». Le film d'aviation « *Première Division* » a été reconnu comme meilleur ; il avait aussi réuni le plus de suffrages lors du referendum annuel des critiques suédois. Le prix du metteur en scène a été attribué à *Hasse Ekman*, réalisateur de ce film, et ceux de la meilleure actrice et du meilleur acteur à *Karin Ekelund* et *Victor Sjoström*.

La distribution de ces prix fut l'événement de l'assemblée générale des directeurs de cinémas. Pour stimuler la production nationale, une dizaine de prix seront distribués chaque année et toujours à la même occasion. La réunion, jouissait d'ailleurs d'une participation extrêmement nombreuse, en raison certes de l'importance des questions à discuter. Les directeurs devaient approuver la proposition d'augmenter les prix d'entrée qui sont fixés désormais à 1,50 couronne au minimum. De plus, il leur fallait examiner la situation du marché suédois. Il semble qu'en général, on a été très satisfait de la dernière saison et qu'on attend la prochaine avec un certain optimisme. Le manque de films français a peu d'influence de même que l'accroissement des importations allemandes qui en est résulté ; quant aux actualités allemandes, elles rencontrent une forte opposition dans le pays. L'optimisme des directeurs se fonde sur la promesse des distributeurs américains d'approvisionner largement le marché suédois, comme auparavant, malgré la décision de la Chambre Internationale du Cinéma qui, comme on se le rappelle, voulait exclure les productions américaines du continent européen.

Très discutée est une autre affaire « internationale » : le « paragraphe aryen ». Quelques sociétés ont refusé des engagements à certains acteurs qui ont dû prouver leur origine aryenne. Cet incident a donné lieu à une vive polémique de la presse, soulignant que seule l'Allemagne est intéressée et que là justement les films suèdois ne peuvent être vendus en raison du clearing.

Les difficultés d'exportation n'empêchent point les producteurs de tourner autant de films qu'avant et même davantage. On profite de l'engouement actuel et on annonce pour la saison prochaine pas moins de *50 nouvelles productions*. Mais il est frappant de voir combien le nombre de comédies a baissé. Les nouveaux projets, très ambitieux, très sérieux et souvent d'un caractère très national, promettent une amélioration sensible du niveau. La «Svensk-